

409993-2026 - Mise en concurrence

France – Électricité – ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT EN ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRICITÉ A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE ET EN GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIÉS

OJ S 113/2026 15/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville du Cannet (06)

Adresse électronique: marches@lecannet.com

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT EN ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRICITÉ A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE ET EN GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIÉS

Description: Le présent marché a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l'acheminement alimentant les points de livraison de la commune Le Cannet et la fourniture de services associés en électricité et gaz naturel.

Identifiant de la procédure: e56510d9-78e4-439b-9133-2d3b1890340b

Identifiant interne: AOO 2026-032

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le présent marché a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l'acheminement d'électricité (Lot 2), la fourniture et l'acheminement d'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE) (Lot 1) ainsi que la fourniture et l'acheminement en gaz naturel (Lot 3) alimentant les points de livraison de la commune Le Cannet et la fourniture de services associés.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09310000 Électricité

Nomenclature complémentaire (cpv): 09123000 Gaz naturel

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire communal

Ville: Le Cannet

Code postal: 06110

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: L'accord cadre donne lieu à la passation de marchés subséquents conclus, à la survenance du besoin, par la commune Le Cannet, selon une procédure définie par le présent règlement de la consultation, conformément aux articles R. 2162-7 à R.2162-12 du code de la commande publique.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture et l'acheminement d'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE)

Description: Le lot n°1 de ce marché consiste à associer à la consommation des points de livraison, une offre pour laquelle l'électricité et les Garanties d'Origine sont achetées directement par le titulaire du marché auprès de producteurs d'électricité d'origine renouvelable afin de contribuer au développement de nouvelles installations d'énergies renouvelables. 18 points de livraison pour 932,823 MWh/an.

Identifiant interne: Lot 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09310000 Électricité

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire communal

Ville: Le Cannet

Code postal: 06110

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique: Réduction des incidences sur l'environnement

Description: Contribution au développement de nouvelles installations d'énergies renouvelables et à la transition énergétique.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: La transition vers une économie circulaire

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE TECHNIQUE

Description: Les offres sont jugées par lot en fonction de la qualité des propositions faites par les candidats dans le cadre de réponse technique par lot et appréciée par rapport aux sous-critères techniques pondérés à hauteur de 70 points

Critère:

Type: Prix

Nom: CRITERE FINANCIER

Description: Il sera apprécié en fonction des DQE par lot qui présentent la valorisation quantitative de l'offre du candidat, permettant l'application d'un prix à des volumes estimés et l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur. Il sera apprécié en fonction des DQE par lot qui présentent la valorisation quantitative de l'offre du candidat, permettant l'application d'un prix à des volumes estimés et l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 'HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE'

Description: Les offres sont jugées en fonction de la qualité des propositions faites par les candidats et appréciée par rapport aux items détaillés dans le cadre de réponse technique correspondant à la politique Haute Valeur Environnementale du candidat à hauteur de 20 points.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des offres: 15/07/2026 22:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 16/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 50

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel :

Conformément à l'article L. 551-1 et aux articles R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice

Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du

marché, auprès du tribunal administratif compétent. Référé contractuel : Conformément à l'article L. 551-13 et aux articles R. 551-7 à R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice

Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire

un référé contractuel contre tout acte de la passation, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant le tribunal administratif compétent. Recours pour excès de

pouvoir : Conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de Justice Administrative,

tout opérateur économique ayant un intérêt à agir, dispose d'un délai de deux mois pour

exercer un recours contentieux au tribunal administratif compétent, à compter de la décision

lui faisant grief. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L.

521-1 du Code de Justice Administrative. Recours en contestation de la validité du contrat :

Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 (Département du Tarn et Garonne n° 358994) : Tous les tiers susceptibles d'être lésés, dans leurs intérêts, par la passation du

contrat ou ses clauses, peuvent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité de la signature du contrat, introduire un recours contestant la validité

du marché. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de Justice Administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville du Cannet (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville du Cannet (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Ville du Cannet (06)

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville du Cannet (06)

Organisation qui traite les offres: Ville du Cannet (06)

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Fourniture et l'acheminement d'électricité

Description: La fourniture complète en électricité alimentant les points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la commune Le Cannet et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 11 du cahier des clauses particulières (CCP). 267 points de livraison pour 3 887,504 MWh/an

Identifiant interne: Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09310000 Électricité

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire communal
Ville: Le Cannet
Code postal: 06110
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE TECHNIQUE

Description: Les offres sont jugées par lot en fonction de la qualité des propositions faites par les candidats dans le cadre de réponse technique par lot et appréciée par rapport aux sous-critères techniques pondérés à hauteur de 90 points

Critère:

Type: Prix

Nom: CRITERE FINANCIER

Description: Il sera apprécié en fonction des DQE par lot qui présentent la valorisation quantitative de l'offre du candidat, permettant l'application d'un prix à des volumes estimés et l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur à hauteur de 10 points

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des offres: 15/07/2026 22:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 16/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 50

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel :

Conformément à l'article L. 551-1 et aux articles R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice

Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du

marché, auprès du tribunal administratif compétent. Référé contractuel : Conformément à l'article L. 551-13 et aux articles R. 551-7 à R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice

Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire

un référé contractuel contre tout acte de la passation, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter

de la conclusion du marché devant le tribunal administratif compétent. Recours pour excès de pouvoir : Conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de Justice Administrative,

tout opérateur économique ayant un intérêt à agir, dispose d'un délai de deux mois pour exercer un recours contentieux au tribunal administratif compétent, à compter de la décision

lui faisant grief. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de Justice Administrative. Recours en contestation de la validité du contrat :

Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 (Département du Tarn et Garonne n° 358994) : Tous les tiers susceptibles d'être lésés, dans leurs intérêts, par la passation du

contrat ou ses clauses, peuvent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité de la signature du contrat, introduire un recours contestant la validité

du marché. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de Justice Administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville du Cannet (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville du Cannet (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Ville du Cannet (06)

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville du Cannet (06)

Organisation qui traite les offres: Ville du Cannet (06)

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Fourniture et l'acheminement en gaz naturel

Description: La fourniture complète en gaz naturel alimentant les points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la commune Le Cannet et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 11 du cahier des clauses particulières (CCP). 42 points de livraison pour 3 522,800 MWh/an

Identifiant interne: Lot 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures
Nomenclature principale (cpv): 09123000 Gaz naturel

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire communal
Ville: Le Cannet
Code postal: 06110
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE TECHNIQUE

Description: Les offres sont jugées par lot en fonction de la qualité des propositions faites par les candidats dans le cadre de réponse technique par lot et appréciée par rapport aux sous-critères techniques pondérés à hauteur de 90 points

Critère:

Type: Prix

Nom: CRITERE FINANCIER

Description: Il sera apprécié en fonction des DQE par lot qui présentent la valorisation quantitative de l'offre du candidat, permettant l'application d'un prix à des volumes estimés et l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur à hauteur de 10 points

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des offres: 15/07/2026 22:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 16/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 50

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Nice
Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel : Conformément à l'article L. 551-1 et aux articles R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès du tribunal administratif compétent. Référé contractuel : Conformément à l'article L. 551-13 et aux articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel contre tout acte de la passation, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant le tribunal administratif compétent. Recours pour excès de pouvoir : Conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de Justice Administrative, tout opérateur économique ayant un intérêt à agir, dispose d'un délai de deux mois pour exercer un recours contentieux au tribunal administratif compétent, à compter de la décision lui faisant grief. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de Justice Administrative. Recours en contestation de la validité du contrat : Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 (Département du Tarn et Garonne n° 358994) : Tous les tiers susceptibles d'être lésés, dans leurs intérêts, par la passation du contrat ou ses clauses, peuvent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité de la signature du contrat, introduire un recours contestant la validité du marché. Il peut assortir son recours d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de Justice Administrative
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville du Cannet (06)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville du Cannet (06)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Ville du Cannet (06)
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville du Cannet (06)
Organisation qui traite les offres: Ville du Cannet (06)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville du Cannet (06)
Numéro d'enregistrement: 21060030000011
Département: 06

Adresse postale: 24 boulevard Sadi Carnot
Ville: Le Cannet
Code postal: 06110
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Adresse électronique: marches@lecannet.com
Téléphone: +33 492182325
Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.lecannet.fr>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Nice
Numéro d'enregistrement: 17060005000026
Département: 06
Adresse postale: 18 avenue des Fleurs CS 61039
Ville: Nice
Code postal: 06050
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr
Téléphone: +33 489978600
Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 571418f4-9056-4def-9e11-5c651b6a7bc5 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 12/06/2026 13:51:41 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 409993-2026
Numéro de publication au JO S: 113/2026
Date de publication: 15/06/2026